



LE GROUPE VOLTA FINALISE L'ACQUISITION DE TROIS NOUVEAUX PARCS ÉOLIENS POUR UNE PUISSANCE CUMULÉE DE 33 MW

CONTACTS PRESSE

ZENCAP AM

Richard JACQUET
+33 (0)1 56 68 54 25
rjacquet@zencap-am.fr

GROUPE OFI INVEST

Guitel COHEN-CEBULA
+33 (0)6 26 56 75 36
guitel.cohen-cebula@ofi-invest.com

VERBATEE

Cyrille LACHEVRE
+33 (0)6 20 42 12 08
c.lachevre@verbatee.com

Le Groupe français Volta, développeur et producteur indépendant d'énergies renouvelables, annonce avoir finalisé l'acquisition de trois nouveaux parcs éoliens situés dans l'Ouest de la France, en Bretagne et dans la Meuse, auprès de IST, fondation d'investissement indépendante suisse.

L'acquisition de ces trois parcs en exploitation vient compléter le portefeuille de projets en exploitation en régions du groupe, qui atteint ainsi une puissance cumulée supérieure à 100 MW. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de Volta, prévoyant l'acquisition de projets éoliens en régions en exploitation depuis plus de 10 ans et disposant, à terme, d'un véritable potentiel de repowering*. Pour financer cette acquisition stratégique, Volta s'est appuyé sur une ligne de financement de 20 millions d'euros auprès de Zencap Asset Management, spécialiste de la dette non cotée d'entreprises et d'actifs small & mid caps, notamment dans le secteur de la transition durable et énergétique.

Producteur indépendant d'énergies renouvelables, Volta est pleinement engagé dans la transition énergétique des territoires français. Le groupe intervient dans le domaine du photovoltaïque, avec une expertise particulière sur les toitures et sur l'éolien, au bénéfice de projets porteurs de sens, tant d'un point de vue environnemental qu'économique. Au sein de son activité éolien, Volta met notamment en œuvre des projets prioritairement dans le Grand Ouest en s'appuyant sur ses équipes spécialisées, situées à Rennes, qui gèrent toutes les étapes du développement des projets, depuis le développement jusqu'à leur exploitation, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

Guillaume Boucher, Partner chez Zencap AM commente : « *Nous sommes heureux d'accompagner Volta sur son activité éolien et de contribuer à la mise en œuvre de son plan stratégique qui passe par l'acquisition de projets éoliens disposant d'un potentiel de repowering* ».

« *L'acquisition de ces parcs constitue un jalon majeur dans notre expansion dans les territoires français. Volta s'affirme désormais comme un exploitant de premier plan dans le Grand Ouest, où sont localisées ses équipes spécialisées. Avec cette opération, le groupe producteur d'énergies renouvelables assoit également les bases des prochaines étapes de son développement avec un potentiel de repowering à mettre en œuvre dans les prochaines années* », **conclut Benoit Duval, Directeur Général de Volta.**

Pour Steven Kassab, Partner chez Tevalia Capital : « *En tant qu'actionnaires de la plateforme éolienne Volta, nous nous félicitons de la réalisation de cette opération très structurante qui vient renforcer le partenariat noué en 2019 entre Volta et Tevalia Capital dans l'éolien. Cette opération accroît notre présence dans l'éolien, faisant de Volta un acteur de référence dans le Grand Ouest* ».

* Le « repowering » désigne le remplacement intégral d'unités de production électriques par de nouvelles unités plus performantes (définition Ademe). Dans le secteur éolien, les opérations de ce type permettent de tirer parti des innovations le plus récentes et de remplacer d'anciennes éoliennes par des modèles plus puissants et présentant un meilleur rendement. Elle permet ainsi d'augmenter la production électrique d'un site, de réduire son impact environnemental.

22, rue Vernier
75017 Paris
www.zencap-am.fr

CONTACTS PRESSE

ZENCAP AM

Richard JACQUET
+33 (0)1 56 68 54 25
rjacquet@zencap-am.fr

GROUPE OFI INVEST

Guitel COHEN-CEBULA
+33 (0)6 26 56 75 36
guitel.cohen-cebula@ofi-invest.com

VERBATEE

Cyrille LACHEVRE
+33 (0)6 20 42 12 08
c.lachevre@verbatee.com

.../...

À propos de Volta

Producteur indépendant d'énergies renouvelables, Volta est un acteur national avec un fort ancrage territorial. Volta et ses équipes sont animés par un engagement sans faille en faveur du développement des énergies renouvelable en régions. Proche des projets qu'il accompagne grâce à ses équipes locales, le groupe a la conviction qu'ils doivent être porteurs de sens avec un impact économique et environnemental positif tangible. Les solutions de Volta sont respectueuses de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent, dans un souci permanent de préserver l'existant pour le rendre utile en privilégiant notamment le photovoltaïque en toiture et le repowering.

Contact presse

Anna CASAL – 06 50 61 55 71 - casal.anna@gmail.com

www.groupe-volta.com

À propos de Tevalia Capital

Tevalia Capital est une société d'investissement créée en 2019 par les fondateurs de Tevali Partners. Dédiée à la transition énergétique, Tevalia Capital concentre ses investissements sur le marché des énergies renouvelables et, plus largement, dans l'industrie verte. Parallèlement à son apport en fonds propres, Tevalia Capital met à disposition de ses partenaires une expertise et un accompagnement stratégique de long terme.

www.tevaliacapital.com

À propos de Zencap Asset Management

Zencap Asset Management, filiale du groupe Ofi Invest, pôle de gestion d'actifs d'Aéma Groupe, est une société de gestion spécialisée dans la dette non cotée et engagée dans l'investissement responsable. Depuis 2009 Zencap AM est active sur une grande variété de solutions de financements d'actifs immobiliers, d'infrastructures et d'entreprises small ou mid-cap. Au 31 décembre 2023, Zencap AM totalisait près de 4 milliards d'euros d'encours engagés en gestion et mandat de conseil.

www.zencap-am.fr

Intervenants sur la transaction:

- VOLTA : Benoit Duval, Damien Le Piouffle, Cédric Tillier, Arthur Fouqueron
- TEVALIA CAPITAL : Steven Kassab, Pierre-Albert Renault
- ZENCAP AM : Guillaume Boucher, Farid Radi
- NABARRO BÉRAUD ET ASSOCIÉS (conseil juridique de Zencap AM) : Jonathan Nabarro, Anthony Minzière, Léo Le Baut
- BCLP (conseil juridique de Volta) : Jean-Pierre Delvigne, Kai Völpel, Paul Ast